

Le fichage des délinquants et des criminels

Dans les dernières années du XIX^e siècle, les recherches sur la criminalité conduisent Alphonse Bertillon, le fondateur de la police scientifique, à développer les procédés d'identification des criminels, photographie et anthropométrie. Un matériel spécialisé est dès lors utilisé dans tous les établissements pénitentiaires : table, tabouret, toise, compas de proportion, tablette et encreur pour prise d'empreintes digitales.

Une fiche anthropométrique est établie pour chaque prévenu ou détenu, avec ses mensurations : taille, buste, largeur de crâne, dimensions du nez, des oreilles, de tous les doigts, couleur des yeux, barbe et moustache, tatouage, cicatrice, etc. Cette fiche n'est plus établie après 1970.



ADBR 757 D 1, année 1919



ADBR 757 D 1, année 1919



ADBR 757 D 1, année 1919



ADBR 757 D 1, année 1919



ADBR 757 D 1, année 1919



ADBR 757 D 1, année 1919



ADBR 757 D 50, année 1933



ADBR 757 D 50, année 1933



ADBR 757 D 50, année 1933



ADBR 757 D 50, année 1933



ADBR 757 D 50, année 1933



ADBR 757 D 50, année 1933



ADBR 757 D 96, année 1941



ADBR 757 D 96, année 1941



ADBR 757 D 96, année 1941



ADBR 757 D 96, année 1941



ADBR 757 D 96, année 1941



ADBR 757 D 74, année 1941



ADBR 757 D 74, année 1941



ADBR 757 D 74, année 1941

Fiches anthropométriques conservées dans le fonds de la Direction régionale de la police judiciaire, administrative et évangélique, 10113, 1044, ADBR, 757 D 1, 107.